https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/comptes-rendus/ceelec/l17ceelec2425018_compte-rendu.pdf

ASSEMBLÉE NATIONALE

17e LÉGISLATURE

Compte rendu

Commission d'enquête concernant l'organisation des élections en France

– Audition, ouverte à la presse, d'anciens représentants des personnels de la société Milee (ex-Adrexo)..... 2
– Présences en réunion..... 13

Mercredi
5 mars 2025
Séance de 17 heures 15

Compte rendu n° 18

SESSION ORDINAIRE DE 2024-2025

Présidence de
M. Thomas Cazenave,
Président de la commission

M. Philippe Viroulet. La consigne qui nous était donnée, notamment lors des visites des préfets dans les centres, était de présenter la situation sous son meilleur jour. En surface, tout semblait en ordre : les documents étaient soigneusement classés dans des bacs, les locaux paraissaient propres et l'on pouvait observer des intérimaires venant charger des dossiers avant de repartir. À première vue, rien ne laissait présager un dysfonctionnement. Pourtant, le problème était bien réel. Si une partie des documents était effectivement traitée, une autre était mise de côté. Ces dossiers étaient d'abord envoyés vers des agences extérieures aux régions concernées par le marché, afin de passer inaperçus, avant d'être expédiés en Belgique, où se trouvait le centre de tri. Nous avons recensé environ 130 camions de 44 tonnes à l'échelle des régions concernées, un chiffre qui reste probablement inférieur à la réalité. Finalement, ces documents ont été recyclés sur la plateforme de la société qui rachetait le papier.

M. Antoine Léaument, rapporteur. Savez-vous approximativement combien rapporte un camion de documents recyclés ?

M. Glyn Evans. D'après les prix que j'ai consultés il y a environ un an, cela correspond environ à 800 euros la tonne.

⇨ 130 x 44 = **5.720 tonnes**
soit 5.720.000 kilos

⇨ 5.720 x 800 = 4.576.000 €
soit environ **4,5 millions d'€ sur le dos des candidats aux élections**